

Conseil Municipal 2 mars 2017

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau, Désiles, Gervais, Rapicault, Ms Ledru, Lecomte, Buon, Cadaouen-Renou, Clément, Faucher.

Absents excusés : M Esnault procuration M. M.AIM procuration M. Faucher, Mme Coignard procuration Mme Rapicault

1. Préparation du budget 2017 :

-Investissements :

M. Ledru adjoint aux finances présente les projets d'investissement pour 2017

Devis changement de menuiseries SDF. Sur 3 demandes de devis, seule la Menuiserie Lebrun a répondu. Le conseil valide le devis pour 12 802,80 TTC A revoir la couleur (Le menuiserie Williamey a répondu hors délais avec un devis de 14 548.80€)

Emprunt : la commune a demandé une renégociation de l'emprunt contracté en 2002 auprès du crédit agricole pour l'enfouissement des réseaux et dont les annuités restent à courir jusqu'en 2031 au taux de 4.78%. La proposition reçue ramènerait le taux à 3.86%. Soit une économie de près de 9000€ sur le total à rembourser. La proposition est valable jusqu'en juin 2017.

Considérant qu'un autre emprunt doit être demandé pour le financement de la 2ème tranche du bourg, le conseil suggère de négocier les 2 demandes ensemble auprès du crédit agricole, pour tenter d'obtenir de meilleures conditions. D'autres établissements de crédits seront sollicités pour la 2ème tranche.

- vote des subventions :

Le conseil arrête la liste des subventions accordées aux associations pour 2017.

Suite à la demande de l'amicale du Sivos d'obtenir une subvention exceptionnelle pour la classe de mer de Nuillé le Jalais, le conseil décide de verser une subvention directement à la coopérative scolaire de Nuillé. En effet une association n'a pas vocation à reverser une subvention reçue. Un courrier sera adressé à l'amicale pour l'en informer.

2. Création de poste et modification

Après en avoir délibéré : Le conseil Municipal autorise à l'unanimité :

- le recrutement d'un adjoint administratif pour le remplacement de la secrétaire de mairie.
- La création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1^{er} mai 2017 pour permettre d'engager Elisabeth Contet.

3. Compte rendu de réunions et commissions

- Commission chemin : Le devis proposé par l'Ets Pigeon de 30 000 € est validé
Le conseil demande qu'un courrier soit adressé aux riverains du chemin du double six pour les informer que la commune va investir 10 000€ dans l'entretien de la route dont l'état actuel est la conséquence de mauvaises pratiques de conduite.

- M. Lecomte a assisté à l'assemblée générale Interclub des associations de générations mouvement
- A une commission de la CDC
- Et à l'Inspection de la Brigade de gendarmerie de St Mars la Brière
- CDC du Gesnois Bilurien
 - Installation des commissions animation culturelle et communication de la CDC : travail sur logo, journal communautaire, Epidaure
 - Convention enfance jeunesse : le conseil autorisation le Maire à la signer
 - Le pôle métropolitain
 - Le conseil communautaire portait sur : le Rifseep (nouveau régime indemnitaire des agents), le tableau des effectifs= 45 agent pour 26 équivalent temps plein, la validation de l'organigramme, l'harmonisation maintien de salaire, l'adhésion au Cnas, la compétence jeunesse, la représentation de la CDC aux syndicats extérieurs ...

- Dué et Narais : réunion sur site avec les élus communaux pour la suppression de la vanne du lavoir et le remplacement des buses sous voirie sur le Brusson . Le reste à charge de la commune sera de 4 000€ environ.

Suite à la fusion des 2 communautés de communes et à la prise de compétence de la gestion des rivières, il y aura lieu de réélire le bureau.

- Conseil d'école : projet d'école, effectif 2016 : 157, prévision 2017 : 158. Le point sur les coopératives de chaque site, une vente de cabas est prévue pour le financement de la classe de mer.

Questions diverses

- La délibération de 2014 fixant le montant des indemnités des élus prenait pour référence l'indice 1015 de la fonction publique territoriale. Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'indice est revalorisé à 1018. Il y a lieu de prendre une nouvelle délibération indiquant le pourcentage appliqué « à l'indice terminal de la fonction publique territoriale ». Ainsi lors de la nouvelle revalorisation indiciaire en 2018 la délibération restera valable. Adopté à l'unanimité.
- Affaissement de terrain chemin des Thuaudières :
Un affaissement a eu lieu à l'entrée de la propriété de M. et Mme Guillard, 4 hameau des Thuaudières. Dans un premier temps l'entreprise qui avait réalisé les travaux d'aménagement de leur entrée est intervenue pour recharger en matériaux (10 m3).

L'affaissement s'est reproduit le 15 février. Le 27 février les agents communaux ont procédé à un nouveau rechargement en matériaux.

Commerce : M. le Maire a reçu ce jour le projet d'acte de vente du fonds de commerce du notaire.
- Considérant que depuis plusieurs années les heures complémentaires effectuées par Mme Lefevre sont constante, sur proposition du Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité de porter son temps de travail hebdomadaire de 29 h 30 à 32 h/semaine à compter du 1^{er} mars 2017.

La séance est levée à 22 h 30

Prochain conseil jeudi 16 mars : vote des budgets. Heure 19 h30